DLP-2-9-85552907



# Avertissements agricoles

Publication périodique
ÉDITION "GRANDES CULTURES"
ISSN 0757 4029

BULLETIN TECHNIQUE N° 23 — 29 AOUT 1985

BETTERAVES SUCRIERES : 2è traitement fongicide à effectuer.
MAIS DOUX - FLAGEOLETS : 2è vol de Pyrale non encore commencé.

## - BETTERAVES SUCRIERES -

MALADIES :

Faible pression de maladie.

- La principale maladie observée est le Ramularia. La Rouille se développe fortement dans quelques parcelles. Par contre, l'Oïdium est rarement observé, mais peut encore se développer.

→ Pour les parcelles traitées début Août et à plus de 45 jours de la récolte, renouvelez la protection en fonction des maladies présentes. La spécialité utilisée devra obligatoirement être efficace contre la Ramulariose et l'Oïdium (cf tableau des fongicides utilisables dans le bulletin N° 21, page 4). En cas de présence non négligeable de Rouille, préférer CORVET CM (2 kg/ha).

## - MAIS DOUX - FLAGEOLETS -

PYRALE :

- Pas de 2ème vol pour l'instant.
- Le 1er vol a été très étalé, surtout en Eure-et-Loir où il n'est pas encore tout à fait terminé. Il est donc peu probable qu'un fort 2ème vol ait lieu cette année.

→ Traitement non justifié sur maïs doux et flageolets. Suivre nos prochains avis.

PUCERONS :

Quelques démarrages des populations de R. padi sur spathes de l'épi. A cette époque, le maïs n'est plus dans sa phase de grande sensibilité aux pucerons.

## - COLZA -

DESHERBAGE :

Se reporter au bulletin N° 22 du 8 Août 1985. Quelques précisions sont à apporter par rapport au tableau publié dans ce bulletin :

1 - Spécialités à base de carbétamide : seul, LEGURAME PM (formulation poudre) est homologué sur colza à la dose de 3 kg à 3,5 kg/ha (si infestation de Ray grass).

2 - Pour PRADONE TS, utilisation déconseillée tant que toutes les plantes n'ont pas atteint 4 feuilles vraies. Cette spécialité peut être utilisée avec de bons résultats en repos végétatif. La dose homologuée est de 3,5 kg/ha. La firme précise qu'une utilisation à 4 kg/ha est possible et améliore les efficacités (cf tableau) sur Alchémille (bonne efficacité), Matricaire (efficacité moyenne) et Pensée (efficacité moyenne).

RAVAGEURS ET PROTECTION INSECTICIDE :

Se reporter à notre dernier bulletin (tableau de produits page 4).

- Dans notre région, le ravageur le plus fréquemment rencontré à l'automne est la Grosse Altise.

Abonnement annuel : 100 F - Chèque à l'ordre du Régisseur de Recettes D.D.A. Loiret à envoyer à l'adresse ci-dessous.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
93, Rue de Curambourg - B.P. 210
45403 FLEURY-LES-AUBRAIS CEDEX - Tél. (38) 86.36.24
ÉDITION DE LA STATION "CENTRE"
(Cher, Eure-et-Loir, Indre, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loiret)



P25

Imprimerie de la Station "Centre" - Le Directeur-Gérant : A. SIMONIN - CPPAP N° 530 AD

• Le charançon du bourgeon terminal est présent en Champagne Berrichonne et s'étend depuis trois ans aux régions limitrophes. Il n'a pas été nuisible les deux dernières années.

→ Contre ces deux insectes, deux méthodes de lutte possibles :

- Suivi des vols à la cuvette jaune, et traitement en végétation en fonction des vols et de nos Avertissements (avec des pyréthrinoïdes).

- Protection systématique à l'aide d'un microgranulé dans la raie de semis. Cette pratique coûteuse dispense du suivi d'un piège. Elle est très efficace sur Altises, mais la rémanence limitée du produit ne permet pas d'assurer une bonne protection contre le charançon du bourgeon terminal, surtout en cas de vol tardif. Dans un tel cas, il est nécessaire de compléter la protection par un traitement en végétation à la date préconisée dans les Avertissements Agricoles.

D'autres ravageurs moins répandus peuvent aussi causer des dégâts :

• Larves de tenthrèdes (fausses chenilles noirâtres défoliant rapidement les colzas).

→ Faciles à détruire, les microgranulés sont efficaces, ainsi que les applications d'insecticide en végétation.

• Mouche du chou : surtout à craindre sur semis précoces (date de levée avant le 15-20 Septembre). Les attaques ne se produisent pas tous les ans, et semblent plus fréquentes dans certains secteurs particuliers : Drouais-Thymerais (28), Gâtinais de l'Est (45). Leur nuisibilité est très irrégulière, mais les attaques peuvent être très préjudiciables en cas de levée difficile et de croissance lente des plantules à l'automne.

A notre connaissance, seul un traitement localisé dans la raie de semis avec du CURATER est efficace, dans la mesure où le sol est suffisamment humide pour que le produit soit absorbé par les plantes.

• Limaces : elles peuvent occasionner de graves dégâts dès la levée et provoquer une perte de pieds importante en toutes zones de la région Centre.

→ Posez des pièges (granulés hélicides déposés sous des sacs ou des tuiles en bordure de parcelle ou dans les zones les plus humides) et traitez avant l'observation des dégâts si vous retrouvez des limaces mortes dans ces pièges.

SURVEILLANCE DES PARCELLES :

METTEZ VOS CUVETTES JAUNES EN PLACE dès le début de levée des cultures, afin de détecter un éventuel vol précoce de Grosse Altise.

## - CEREALES -

TRAITEMENTS DE SEMENCES :

Ils permettent de protéger vos céréales contre certains champignons, les corbeaux et contre la mouche grise. Il existe de nombreuses spécialités commerciales associant 1 à 4 matières actives, ce qui permet de choisir des niveaux de protection plus ou moins complets (cf tableau en page 4).

• Lutte contre les maladies :

→ Blé : une protection est nécessaire contre les champignons responsables de fontes de semis (Septoriose, Fusariose), ainsi que contre la carie.
Attention : cette dernière maladie semble en recrudescence (l'épi est ébouriffé ; les grains s'écrasent à la moindre pression en dégageant une poussière à odeur fétide).

→ Orge : les spécialités utilisées doivent être efficaces contre le charbon nu et l'helminthosporiose gramineum, maladies en recrudescence très nette depuis 3 ou 4 ans. La protection contre l'oïdium peut présenter un intérêt sur les orges de printemps.

• Lutte contre les corbeaux :

Trois matières actives sont efficaces : l'anthraquinone, l'endosulfan et le triacétate de guazatine.

• Lutte contre la mouche grise :

Les attaques se traduisent par un jaunissement et un flétrissement de la feuille centrale en sortie d'hiver. De graves attaques ont été observées cette année sur blés et blés durs semés tardivement ou resemés après retournement d'une céréale à paille détruite par le gel (Beauce).

Les dégâts sont surtout à craindre sur semis tardifs, trop profonds ou irréguliers après une culture récoltée tôt (Juillet) ou couvrant le sol. Précédents très favorables : pois, betteraves.

Pour les cultures chétives, étiolées et n'ayant pas commencé de taller en sortie d'hiver (fin Février - début Mars), l'incidence des attaques peut être notablement aggravée (perte de plantes).

Matières actives utilisables : mélange endosulfan + lindane
diéthion.

• Lutte contre les taupins :

L'utilisation du lindane en traitement de semences est peu efficace et parfois phytotoxique pour la culture, surtout en conditions de levée difficile, ou en cas d'utilisation de semences de report.

C'est pourquoi les associations "fongicides + lindane" ou "fongicides + corvifuge lindane" ne sont pas mentionnées dans le tableau.

En cas de risque élevé "taupins" (retournement de prairie,...), il est préférable d'utiliser le lindane en traitement de sol en plein à 1 500 g de MA/ha.

## TRAVAILLEZ SOIGNEUSEMENT !

• Le traitement n'est efficace que s'il aboutit à un enrobage complet de tous les grains avec la dose nécessaire.

Les traitements réalisés à la ferme donnent parfois de mauvais résultats.

→ Utilisez uniquement un matériel spécalisé, à défaut une baratte ou une bétonnière. Les traitements réalisés à la pelle, ou à la va-vite dans le semoir sont à proscrire.

EFFICACITE DES MATIERES ACTIVES OU ASSOCIATION DE MATIERES ACTIVES UTILISEES EN TRAITEMENT DE SEMENCES

| MATIERES ACTIVES | BLE | | | | ORGE | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | CARIE | SEPT N. FUSA N. | FUSA ROSEUM | CHARBON NU | HELMINTHO GRAMINEUM | CHARBON COUVERT | CHARBON NU | OIDIUM |
| FONGICIDES SEULS | | | | | | | | |
| imazalil | + | + | + | + | ++ | + | + | + |
| mancozèbe | ++ | ++ | + | + | ++ | ++ | + | + |
| manèbe | ++ | ++ | + | + | ++ | ++ | + | + |
| mercure | +++ | +++ | + | + | +++ | +++ | + | + |
| oxyquinoléate de cuivre | +++ | ++ | + | + | - | - | - | - |
| thiabendazole | ++ | ++ | ++ | + | - | - | - | - |
| FONGICIDES + CORBEAUX | | | | | | | | |
| triacétate de guazatine | + | ++ | + | + | - | - | - | - |
| mancozèbe + anthraquinone | ++ | ++ | + | + | ++ | ++ | + | + |
| manèbe + anthraquinone | ++ | ++ | + | + | ++ | ++ | + | + |
| mercure + anthraquinone | +++ | +++ | + | + | +++ | +++ | + | + |
| oxyquinoléate de cuivre + anthraquinone | +++ | ++ | + | + | - | - | - | - |
| thiabendazole + anthraquinone | ++ | ++ | ++ | + | - | - | - | - |
| FONGICIDES + CORBEAUX + MOUCHE GRISE (+ TAUPINS) | | | | | | | | |
| mercure + lindane + anthraquinone + endosulfan | +++ | +++ | + | + | - | - | - | - |
| oxyquinoléate de cuivre + lindane + endosulfan | +++ | ++ | + | + | - | - | - | - |
| oxyquinoléate de cuivre + lindane + anthraquinone + endosulfan | +++ | ++ | + | + | - | - | - | - |
| thiabendazole + lindane + anthraquinone + endosulfan | ++ | ++ | ++ | + | - | - | - | - |
| FONGICIDES (DONT CHARBON NU) + CORBEAUX (+ TAUPINS) | | | | | | | | |
| fenfuram + imazalil + triacétate de guizaline + lindane | - | - | - | - | ++ | +++ | +++ | + |
| méthylthiophanate + pyracarbolide + mercure + lindane + anthraquinone | - | - | - | - | +++ | +++ | +++ | + |
| oxyquinoléate de cuivre + carboxine + lindane + anthraquinone | - | - | - | - | ++ | +++ | +++ | + |
| FONGICIDES (DONT CHARBON NU ET OIDIUM) + CORBEAUX | | | | | | | | |
| nuarimol + manèbe + lindane + anthraquinone | - | - | - | - | ++ | +++ | +++ | ++ |
| triadiménol + mancozèbe + anthraquinone | - | - | - | - | ++ | +++ | +++ | ++ |

+++ Efficacité excellente - ++ Efficacité bonne - + Efficacité insuffisante - - Produit inadapté.